

Conférence agricole 2012 : développer les atouts de l'Ain !

Dans un contexte budgétaire tendu, le Département maintient son enveloppe budgétaire à l'agriculture. Guillaume Lacroix, vice-président chargé de l'économie, André Philippon, vice-président chargé du développement durable, et Christophe Greffet, vice-président chargé des finances du Conseil général, ont mené les débats de la 4^e conférence agricole, qui s'est déroulée les 20 et 21 octobre à Bény . Plus de 2,5 millions d'euros de crédits seront engagés en 2012*.

Depuis 4 ans, la conférence agricole permet aux élus du Conseil général de débattre avec le monde agricole sur la façon dont les aides financières à l'agriculture doivent évoluer. Cette année, 3 thèmes ont fait l'objet d'une concertation plus approfondie : le foncier, l'eau et la restauration hors domicile. Parmi une centaine de dossiers d'aide aux filières, aux produits, aux exploitations, au développement durable et aux actions collectives innovantes, le Département a souhaité une montée en puissance des actions suivantes.

Un plus pour les jeunes agriculteurs

En phase d'installation, les jeunes agriculteurs assument des investissements élevés. Ils ont également besoin d'un suivi technique et financier pour lancer leur activité et la pérenniser. Le Conseil général se positionne pour accompagner les installations sociétaires et les reprises d'exploitation en vente directe. Une enveloppe de participation à la construction de bâtiments agricoles va également être abondée. Une prime sera accordée si le bois est valorisé dans la construction. Enfin, pour conserver un ratio d'une installation pour un départ, le Département confirme également son appui à la transmission des exploitations. Enveloppe proposée : 384 208 €

Dynamique collective

Face à la crise, les agriculteurs ont compris qu'ils seraient plus forts ensemble. Services de remplacement, coopératives d'utilisation de matériel, groupements d'employeurs, les initiatives de mutualisation de moyens matériels et humains se sont multipliées. Le Département encourage financièrement tous les projets collectifs qui vont dans ce sens. Enveloppe proposée : Plus de 200 000 €

Accompagner les améliorations la filière porcine

Les bâtiments d'élevages nécessitent des mises aux normes coûteuses. Le Conseil général apporte un coup de pouce aux projets d'investissement permettant des économies d'énergie afin de maintenir la production de porcs dans l'Ain, dont les abattoirs et les industries de salaisons locales dépendent pour pérenniser les emplois. Ces investissements permettront d'améliorer le bilan carbone de cette production tout en assurant l'avenir d'une filière traditionnelle.

Enveloppe proposée : 70 000 €

* montants qui seront proposés au vote lors de la session budgétaire du Conseil général au mois de décembre.

Restauration hors domicile

Pourquoi aller chercher à l'autre bout de la France des produits que l'on peut trouver chez des agriculteurs locaux ? L'objectif est de développer les filières d'approvisionnement locales des restaurants d'entreprises et des cantines scolaires. Ce dossier nécessite un travail sur les volumes et la saisonnalité des productions mais aussi sur les marchés publics. Le débouché pour les agriculteurs de l'Ain est à la hauteur de l'enjeu : 122 000 repas sont préparés chaque jour dans les cuisines collectives. Enveloppe proposée : 31 000 €

Autonomie alimentaire

C'est une nouvelle action qui émerge après une pénurie de fourrage cette année. L'objectif est de développer l'autonomie alimentaire des exploitations pour éviter des importations d'aliments et des frais de transports coûteux. Sur ce même sujet, un projet innovant sollicite une participation du Conseil général à ses investissements pour créer une unité de séchage de luzerne à Lescheroux. Enveloppe proposée : 30 000 € pour développer l'autonomie alimentaire des exploitations.

Protection du foncier

La fragilité de certains espaces agricoles face au développement des zones urbaines a suscité la mise en place d'un outil foncier permettant de soustraire ces espaces à la pression urbaine. L'objectif de l'action est d'accompagner les communes qui souhaitent mettre en place une zone agricole protégée.

Enveloppe proposée : 25 000 €

Soutien aux investissements locaux des Industries agro-alimentaires

Après un an de gel des dotations dans ce domaine, la reprise du soutien aux investissements des entreprises agroalimentaires sera soumise à l'Assemblée départementale lors de la session budgétaire en décembre 2011. Plusieurs projets de modernisation d'abattoirs et de coopératives fromagères sollicitent un concours du Conseil général.

Un atelier d'abattage et de transformation de volailles commun à plusieurs producteurs fermiers de la Dombes va, pour sa part, bénéficier d'une aide du Conseil général sur les fonds départementaux du Contrat de développement Rhône-Alpes.

AGENDA 2012

Des évènements parrainés par le Département :

- L'AOC Seyssel fêtera ses 70 ans en 2012,
- Le Concours de volailles fines de Bourg-en-Bresse régale les gourmets depuis 150 ans.
- AOC Beurre et crèmes de Bresse : une nouvelle étape sera franchie le 26 janvier 2012 avec la signature du cahier des charges de production.
- Mars 2012 : journée nationale des groupes de développement agricole féminins dans l'Ain
- Grand marché des AOC Ainterexpo Bourg-en-Bresse : 17-18 mars 2012

Contact presse

Conseil général de l'Ain

Direction de la communication

Céline Moyne-Bressand

Tél. 04 74 22 98 33

Courriel : celine.moyne-bressand@cg01.fr

www.ain.fr